



SERVICE DE POLICE
MASCOUCHE/LACHENAIE

P
CORRESPONDANCE INTERNE

MEMO À: Monsieur William Paterson
DE: équipe "D"
OBJET: Sergent Jean-Pierre Légaré

DATE: 93-01-28
DOSSIER:
COPIE: MM. Thériault
Marcotte
Gobeil
Mme Lord

En tenant compte que notre sécurité n'est plus assurée, sans parler de notre santé physique et morale, la présente est une demande formelle à l'effet que M. Jean-Pierre Légaré soit retiré de notre équipe. Si aucune démarche n'est entreprise, nous serons dans l'obligation de vous tenir responsables des faits et gestes que Monsieur Légaré pourrait porter à l'égard des membres du corps policier ou même de la population.

Le 9 novembre 1992, suite à une décision de la Direction de retirer Monsieur Légaré de son ancienne équipe, ce dernier fut assigné à notre équipe de travail. Malgré le fait que nous voulions l'accepter comme un membre à part entière, Monsieur Légaré nous a prouvé, autant par son comportement non professionnel que par de difficiles relations inter-personnelles, que nous ne pouvions avoir confiance en lui, ni même avoir une bonne entente.

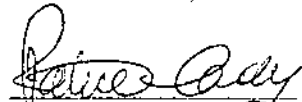
Dans plusieurs des événements policiers, cas ou discussions brèves entre les membres de l'équipe et Monsieur Légaré, celui-ci a perdu, à maintes reprises, la maîtrise de ses émotions.

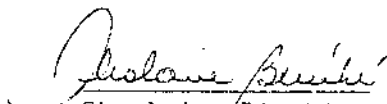
Monsieur Légaré est une personne qui dit des paroles et pose des gestes qu'il regrette par la suite. Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il pourrait facilement agir de façon brutale.

La situation est rendue telle que nous craignons qu'une situation semblable à celle de Québec ne se produise, ou encore comme celle vécue dernièrement à l'école polytechnique. Vous vous devez donc d'agir le plus tôt possible pour la sécurité de tous.

Veuillez prendre note qu'un rapport détaillé de tous les faits et gestes vous sera transmis sous peu sur les agissements que Monsieur Légaré a eu à notre égard et qui nous a amené à cette importante décision (rapports et dates à l'appui).

Bien à vous,


Patrice Landry


Ghyslaine Bérubé


Robert Poirier


Patrick Leclair


Jean Bell

Bureau du Directeur
reçu
27 JAN. 1993
Service de la Police
Mascouche-Lachenaie